

Règles professionnelles

Paysage

SAVOIR-FAIRE/CONTRÔLE/QUALITÉ
CHANTIERS/RÉSULTATS/EXPERTISE

Indispensables

pour

- Connaître les règles de l'art
- Améliorer vos compétences
- Contrôler et suivre vos chantiers...

ESSENTIEL !

Un langage et des outils communs pour les maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, gestionnaires et entreprises.

Toutes les techniques et savoir-faire des métiers du paysage !

**BON DE COMMANDE
OFFRE SPECIALE**

Enfin disponibles !

Les Règles professionnelles du Paysage

Maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre mobilisés !

L'UNEP, l'AITF, la FFP et HORTIS* ont travaillé à la rédaction des règles professionnelles du paysage afin de doter la profession de références communes qui définissent le savoir-faire de la filière.

Bientôt la collection complète des règles professionnelles !

Conformes aux prescriptions du fascicule 35, ces règles visent à décrire les techniques de mise en œuvre, suivant la chronologie des travaux et une logique d'obligation de résultats, avec notamment les points de contrôle qui permettent de s'interroger sur la bonne mise en œuvre de chaque étape des travaux à réaliser et de se protéger en cas de litige !

Acteurs publics et privés partagent une même approche du métier. Les règles professionnelles du paysage sont, pour les entreprises du paysage, l'occasion :

- *de former et d'améliorer encore les compétences professionnelles de leurs salariés,*
- *de donner à leur encadrement un outil de contrôle et de suivi des chantiers,*
- *de réaliser des chantiers conformément aux règles de l'art de la profession (comment procéder et respecter les bonnes pratiques),*
- *de livrer des chantiers de qualité pour satisfaire leurs clients publics ou privés et ainsi éviter tout litige.*

Les règles professionnelles du paysage :

Ce sont toutes les techniques et savoir-faire des métiers du paysage



287 € TTC
seulement !
 Frais de port inclus

NOUS COMMANDONS

LA COLLECTION COMPLETE des règles professionnelles du paysage
 au prix exceptionnel de **287 euros TTC*** au lieu de **350 euros TTC**
 (une seule facture, un seul règlement et toutes les règles vous seront automatiquement
 adressées au fur et à mesure de leur publication (à l'exclusion des réactualisations ultérieures)).
 * (frais de port inclus et TVA à 5,5 %) soit 272.04 euros HT.

OFFRE PRIVILEGE EXPERT JARDINS*
LA COLLECTION COMPLETE des règles professionnelles du paysage
 au prix exceptionnel de **255 euros TTC**** au lieu de **350 euros TTC**
 (une seule facture, un seul règlement et toutes les règles vous seront automatiquement
 adressées au fur et à mesure de leur publication (à l'exclusion des réactualisations ultérieures)).
 * Vérification sur le site internet Expert Jardins
 ** (frais de port inclus et TVA à 5,5 %) soit 241.71 euros HT.



A L'UNITÉ, les premières règles disponibles

	P.U. TTC à l'unité	P.U. TTC entre 10 et 20 ex. commandés	P.U. TTC à partir de 21 ex. commandés	Total
Axe 1 : Mise en œuvre et entretien des plantes				
<input type="checkbox"/> P.C.1-R0 Travaux des sols, supports de paysage	11,61 €	10,55 x =	8,44 x =	
<input type="checkbox"/> P.C.2-R1 Travaux de plantation des arbres et des arbustes	10,02 €	8,97 x =	7,39 x =	
<input type="checkbox"/> P.C.4-R0 Travaux de mise en œuvre des gazons (hors sols sportifs)	10,02 €	8,97 x =	7,39 x =	
<input type="checkbox"/> P.C.6-R0 Conception des systèmes d'arrosage	11,61 €	10,55 x =	8,44 x =	
<input type="checkbox"/> P.E.1-R0 Travaux d'entretien des arbres	11,61 €	10,55 x =	8,44 x =	
<input type="checkbox"/> P.E.2-R0 Travaux d'entretien des arbustes	10,02 €	8,97 x =	7,39 x =	
<input type="checkbox"/> P.E.4-R0 Travaux de maintenance des systèmes d'arrosage	8,44 €	7,39 x =	6,33 x =	
Axe 2 : Constructions paysagères				
<input type="checkbox"/> C.C.1-R0 Travaux de terrassements des aménagements paysagers	11,61 €	10,55 x =	8,44 x =	
<input type="checkbox"/> C.C.10-R0 Conception et réalisation de baignades biologiques avec filtration intensive	10,02 €	8,97 x =	7,39 x =	
Axe 3 : Végétalisation de bâtiments				
<input type="checkbox"/> B.C.1-R0 Travaux de paysagisme d'intérieur : décors permanents en plantes naturelles	10,02 €	8,97 x =	7,39 x =	
<input type="checkbox"/> + Frais de port à rajouter		pour 1 à 3 exemplaires commandés : + 6,33 € TTC de 4 à 10 exemplaires commandés : + 10,55 € TTC pour plus de 10 exemplaires commandés : + 15,83 € TTC		+

TOTAL TTC à régler par chèque à la commande

Signature et cachet obligatoires

A compléter et à retourner avec votre règlement à :
 Les Editions de Bionnay – Route du Château de Bionnay – 69640 LACENAS
 Tel : 04 74 02 25 25 - Fax : 04 37 55 08 11 - e-mail : leseditionsdebionnay@orange.fr